

DÉPÊCHE - Jeudi 29 juin 2023 - 16:35

Drones médicaux: le GHT Somme Littoral Sud veut expérimenter "le plus long couloir aérien de France"

Mots-clés : #établissements de santé #coopérations #groupement hospitalier de territoire #transport #biologie médicale #investissement #logistique #congrès #CHU-CHR #qualité-sécurité des soins #Hauts-de-France

MONTROUGE (Hauts-de-Seine), 29 juin 2023 (APMnews) - Un projet visant à expérimenter le transport de prélèvements biologiques par des drones médicaux entre différents sites du groupement hospitalier de territoire (GHT) Somme Littoral Sud est en cours de développement, ont annoncé mercredi Martial Roucout, directeur délégué du GHT, chargé de la recherche et de l'innovation et Gautier Dhaussy, cofondateur de la société Delivrone, spécialisée dans le transport médical par drone.

Le projet Air-GHT a été présenté lors de la journée organisée par l'Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale (Anap) et le Réseau des acheteurs hospitaliers (Resah) sur le thème "Robots et automates, la logistique de demain" (cf [dépêche du 29/06/2023 à 13:03](#)).

Il a pour objectif de relier par voie aérienne les laboratoires des centres hospitaliers (CH) d'Abbeville (Somme) et de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais), à l'établissement support du GHT, le CHU d'Amiens.

"Le trajet que l'on cherche à faire, c'est le plus long jamais fait en France, environ 100 km", a mis en avant Gautier Dhaussy. Sa société propose des drones, pouvant atteindre une vitesse de pointe de 120 km/h et naviguant à environ 100 mètres de hauteur, capables de transporter des prélèvements biologiques ou encore des biberons.

Lancé il y a deux ans, Air-GHT "est toujours en phase expérimentale", a rappelé en introduction Martial Roucout. "C'est une innovation sur cinq ans, voire dix ans", a-t-il jugé.

En optant pour le drone à la place de la voiture, le GHT a pour ambition de diviser par deux le temps de transport, et de réduire les émissions de gaz à effet de serre par trajet de 95%.

Avant d'y parvenir, Air-GHT doit toutefois passer plusieurs étapes.

En attente du feu vert de la direction de l'aviation civile

"Depuis le 1er janvier 2021, on est passé d'une réglementation nationale à une réglementation européenne, où il est inscrit que l'on peut utiliser des drones pour faire de la logistique", a expliqué Gautier Dhaussy.

Il reste néanmoins à prouver que la société peut opérer en toute sécurité dans le cas de prélèvements biologiques.

Les porteurs du projet ont d'abord dû déterminer où faire atterrir les drones: sur une terrasse de l'établissement pour le CH d'Abbeville et le CHU d'Amiens, et l'espace devant le laboratoire pour le Cham.

"On a également coopéré avec un fabricant pour faire labelliser des sacs compatibles avec le transport par drone", a en outre détaillé Gautier Dhaussy.

Ces sacs, qui respectent la norme UN3373 sur les matières biologiques, doivent empêcher une dispersion des échantillons en cas de crash. Un test a ainsi été mené pour s'assurer qu'elles résistent à une chute de 100 mètres.

En outre, afin de survoler le moins de population possible, une bonne partie du trajet suit la Somme.

Un premier vol expérimental a ainsi été réalisé en février et, depuis, le GHT et Delivrone travaillent sur la définition d'un couloir aérien pour mener l'expérimentation.

Le feu vert final va dépendre de la direction générale de l'aviation civile. "L'objectif serait d'obtenir l'autorisation de vol dans les prochaines semaines ou mois", ont déclaré les porteurs du projet. Une fois le "sésame" obtenu, les vols d'expérimentations commenceront par des vols de nuit.

Un modèle économique qui reste à déterminer

"La force du projet, c'est qu'il est couplé avec de la recherche scientifique", a fait valoir Martial Roucout.

"Les biologistes ont travaillé sur un protocole de recherche, il ne reste plus qu'à l'expérimenter sur 30 vols [pour voir] si oui ou non le vol par drone vient modifier les paramètres du prélèvement biologique", a-t-il ajouté.

Au-delà du projet médical, Air-GHT porterait aussi une dimension sociétale et politique. "Il y a un équilibre à trouver entre les utilisateurs de cet espace aérien. Si demain, il n'y a que des drones entre les établissements de santé dans cet espace, cela va peut-être aussi gêner d'autres utilisateurs", a-t-il pointé.

L'objectif du GHT Somme Littoral Sud n'est pas, en tout cas, de renoncer au transport terrestre. "Les drones ne remplaceront pas l'intégralité des transports, c'est une évidence", a jugé Martial Roucout.

Le modèle économique du transport par drone médical reste d'ailleurs à déterminer. Interrogé sur cette question, Gautier Dhaussy a estimé que cela sera "très probablement un abonnement annuel".

L'enjeu financier est important pour les établissements de santé: le transport par drone étant censé être moins cher que le transport terrestre.

"Le kilomètre terrestre est actuellement à peu près à 1,20 €, et avec le drone on serait en-dessous de 1 €/km, c'est sûr", a précisé Martial Roucout, évoquant une éventuelle cible de 0,70 €/km.

mg/nc/APMnews

[MG1RX0Q6O]

POLSAN - ETABLISSEMENTS CONGRÈS

Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

©1989-2023 APM International -

https://www.apmnews.com/story.php?objet=398050&idmail=.O.oQ4xQ03Sib7LrDKvHBQowKfbIVpWD9R9ShU3uj_u-U1QASzGYBt623Tw4JQzpEjrK_ks3WEobhTxC8uCdpDwLAG1997C16V3sYprO6R5D6mf6lb7mMRwjfL8qeWDHF0wA74bAkzTGDjljHdaySFmC UHVA9NMTKerFZPwZZRqFVVol-E1_9LSMQJFZSMV4XDinGxP3gC0mRel6TyFHdAD2E48TXFDpvaqEoYvDajp916qA1ldm9L-zVbnP-j27Hltp9Zl1z3Zg9lnvbjbrez2ZQ..&usid=147818